

Apports d'aide pour le commerce : valeurs représentatives dans le SNPC

		APD			Milliers de dollars Prix constants de 2006	
Pays :	Burundi	Engagements			Versements	
Codes-objet du SNPC		Moyenne 2002-2005	2006	2007	2006	2007
POLITIQUE COMMERCIALE ET REGLEMENTATIONS et AJUSTEMENT LIÉ AU COMMERCE						
33110	Politique commerciale et gestion administrative	--	55	342	55	0
33120	Facilitation du commerce	--	--	0	--	0
33130	Accords commerciaux régionaux	--	--	--	--	--
33140	Négociations commerciales multilatérales	--	--	--	--	--
33150	AJUSTEMENT LIÉ AU COMMERCE	--	--	1 235	--	33 132
33181	Education/formation dans le domaine du commerce	--	--	--	--	--
sous-total		0	55	1 578	55	33 132
INFRASTRUCTURE ECONOMIQUE						
21010 à 21081	Transport et stockage	26 342	29 998	32 759	2 226	9 984
22010 à 22040	Communications	1 108	1 279	2 299	1 398	412
23010 à 23082	Production et fourniture d'énergie	--	63	10 331	0	0
sous-total		27 449	31 340	45 389	3 625	10 397
RENFORCEMENT DE LA CAPACITE DE PRODUCTION (Y compris les activités de renforcement du développement (1))						
25010	Services aux entreprises et autres services	--	--	587	--	76
24010 à 24081	Banques et services financiers	700	7 396	2 645	2 707	3 643
31110 à 31195	Agriculture	11 525	20 728	16 845	2 340	3 030
31210 à 31291	Sylviculture	4	1	8	1	0
31310 à 31391	Pêche	7	27	130	27	108
32110 à 32182	Industries manufacturières	54	3 060	150	0	0
32210 à 32268	Industries extractives	--	--	--	--	--
33210	Tourisme	--	--	29	--	29
sous-total		12 289	31 212	20 395	5 075	6 886
sans objet	Priorité de l'aide pour le commerce (1) :		/			
	Objectif principal	/		130	/	
	Objectif significatif	/		631	/	
sous-total		/		762	/	
AUTRES BESOINS CONCERNANT LE COMMERCE (2) Milliers de dollars ou monnaie nationale						
sans objet	<i>Ces données seront notifiées par les donateurs à l'OMC dans le cadre du système de suivi à trois niveaux.</i>		/		/	
TOTAL DE L'AIDE POUR LE COMMERCE		39 738	62 607	67 361	8 754	50 415
TOTAL DE L'APD VENTILABLE PAR SECTEUR		155 984	361 814	233 560	99 227	160 561

Source : OCDE, Système de notification des pays créanciers

1. Dans le SNPC, les activités de développement du commerce sont notifiées par le biais du marqueur du développement du commerce. Les montants indiqués correspondent aux activités de renforcement de la capacité de production qui contribuent principalement ou de façon significative au développement du commerce. On notera, toutefois, que certains pays donateurs notifiant des données dans le cadre du SNPC peuvent ne pas utiliser le marqueur du développement du commerce, de sorte que les montants indiqués sous cette catégorie ne peuvent pas être additionnés pour notifier les apports globaux.

2. Les apports correspondant aux données entrant dans cette catégorie ne sont pas séparément identifiables en tant qu'aide pour le commerce dans le SNPC. S'il le souhaite, votre gouvernement est invité à compléter les colonnes concernant les données de 2007 (engagements et versements) et à indiquer les secteurs du SNPC pertinents.